

# Temps de perméation et données de dégradation selon la norme EN ISO 374:2016

## GAMMEX® Non-Latex PI Micro

	Agent chimique	Numéro CAS	Temps de perméation (en minutes)	Indice de protection	Dégradation (%)	Partie
	Acide nitrique 65 %	7697-37-2	80	3	53.5	Paume
	Formaldéhyde 37 %	50-00-0	> 480	6	-5.8	Paume
	Peroxyde d'hydrogène 30 %	7722-84-1	> 480	6	-23.8	Paume
	Soude caustique 40 %	1310-73-2	> 480	6	-9.8	Paume

Temps de perméation selon la norme EN ISO 374:2016						
0	1	2	3	4	5	6
< 10	10-30	30-60	60-120	120-240	240-480	> 480
Usage non recommandé	Protection contre les projections		Protection moyenne		Protection élevée	
<p>Les données du tableau ci-dessus reposent sur les résultats d'essais réalisés en laboratoire sur la paume ou la manchette du gant. Ces essais ont été menés selon des méthodes normalisées, susceptibles de ne pas correspondre aux conditions réelles d'utilisation. Nous tenons à souligner que les temps de perméation indiqués n'équivalent pas à la durée d'utilisation sans danger. La durée d'utilisation sans danger dépend en effet de différents critères : port correct de l'EPI, température ambiante et toxicité des substances chimiques, entre autres facteurs. Les données de perméation présentées ici se rapportent uniquement au matériau de protection principal. Les temps de perméation sont susceptibles de différer au niveau des coutures, glissières, visières et autres joints ou composants de l'EPI. Il incombe à votre responsable santé et sécurité de mener une évaluation des risques avant de choisir l'EPI adapté à la tâche à accomplir. En l'absence de connaissance et de contrôle des conditions d'utilisation de ses produits, Ansell décline toute responsabilité quant à ces données, fournies à titre purement indicatif.</p>						

### Ansell Healthcare Europe N.V.

Riverside Business Park, Block J  
 Boulevard International 55, 1070 Brussels, Belgium  
 Tel. +32 (0) 2 528 74 00 Fax +32 (0) 2 528 74 01  
<http://www.ansell.eu> E-mail [info.europe@ansell.com](mailto:info.europe@ansell.com)

